



## Collège les Champs Philippe Internat de la Réussite

40 avenue de verdun 1916  
92250 La Garenne Colombes  
Tel : 01 41 19 47 60



académie  
Versailles  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Hauts-de-Seine  
Éducation  
nationale



# PRÉSENTATION DU COLLÈGE LES CHAMPS PHILIPPE

---

Têtes de Liste APELGC du Collège Les Champs Philippe :  
Sandrine GRAUX et Cécile PICANO

Pour nous contacter : [champs.philippe.apelgc@gmail.com](mailto:champs.philippe.apelgc@gmail.com)



# Sommaire

---

## 1. L' Association APELGC

## 2. Présentation générale du Collège

- Le collège en quelques chiffres
- Le numérique au collège
- Le quotidien des collégiens
- Règlement intérieur et civisme
- Le début de l'autonomie

## 3. Les spécificités par niveau

- L'année de 6ème
- L'année de 5ème
- L'année de 4ème
- L'année de 3<sup>ème</sup>

# Tour de table

---

## 1. Vos représentants APELGC

- **MERCI DE COUPER VOS MICROS**
- **Vous pouvez poser vos questions via le Tchat, nous nous répondrons au fur et à mesure de notre présentation**
- **Pouvez-vous nous préciser dans le Tchat :**
  - **L'école actuelle**
  - **Le niveau de la classe de votre enfant**





1

L' Association APELGC

# L'Association APELGC

---

Association régie par la Loi de 1901, constituée en 1975, elle **a vocation à réunir les parents** ou les personnes détenant l'autorité parentale des enfants scolarisés dans les établissements d'enseignement de la ville (écoles maternelles, élémentaires et collèges).

L'APELGC, **association sans but lucratif, est statutairement apolitique** : ses seuls objectifs sont de défendre les intérêts des élèves d'un point de vue moral, intellectuel et matériel, de faciliter les relations entre parents, corps enseignant et autorités dont relèvent les établissements scolaires, et d'assurer la représentation des familles dans les conseils et les organismes existant dans ces établissements.

Les efforts des représentants de l'association tendent à **favoriser l'épanouissement des enfants dans le cadre de leur scolarité**, en instaurant un dialogue constructif avec les enseignants, les autorités administratives et politiques afin d'assurer le développement et le maintien d'actions pédagogiques, et en veillant sur la sécurité, l'hygiène et l'entretien des locaux scolaires.

Grâce au soutien des familles depuis de nombreuses années, l'APELGC est la **première association de parents d'élèves sur notre commune, représentée dans les 2 collèges et les 9 écoles**. Nous avons besoin de vous pour nous maintenir à cette position chaque année !

Cette année, l'APELGC est la seule association de parents d'élèves présente au collège des Champs-Philippe.

# Les Représentants et Elus

---

L'association APELGC est présidée par Sandrine Banos et Corinne Rivet.

En 2021 / 2022, les élues de l'APELGC des Champs Philippe sont :

- Sandrine Graux (élève en 3ème C)
- Cécile Picano (élèves en 3ème B et 5ème D)
- Corinne Rivet (élèves en 4ème A et 6ème E)
- Géraldine Bornes (élève en 5ème B)
- Yosr Ben Othmann (élèves en 3ème D et 6ème C)
- Carine Labernardière (élève en 3ème C)
- Florence Larmor (élève en 5ème B)
- Laura Martinez (élève en 6ème D)
- Nathalie Cieza (élève en 4ème A)
- Stéphanie Dounane (élèves en 3ème D et 5ème E)
- Lucrèce Rouget (élève en 4ème A)
- Christine Lam-Simon (élèves en 3ème D et 5ème E)



2

Présentation générale du Collège

# Le Collège en quelques chiffres

---

## Les effectifs du collège au 21 septembre 2021

- 546 élèves,
  - ✓ 4 niveaux de classe
  - ✓ 5 classes par niveau sauf en 6<sup>ème</sup> (6 classes)
  - ✓ 27 élèves par classe en moyenne pour le cycle 4
  - ✓ Entre 23 et 25 élèves par classe de 6<sup>ème</sup>
  - ✓ 31 PAP, 10 PAI, 18 PPS (dont 11 élèves en Ulis)
- 22 élèves à l'internat
- 37 professeurs

**A la rentrée de septembre 2021,** 144 élèves sont rentrés en 6<sup>ème</sup>.

Les élèves des écoles du secteur représentent les 2/3 des élèves accueillis.

Environ 25 élèves ne sont pas issus de la commune (internat, Ulis, dérogation)

24 enfants d'élémentaire du secteur n'ont pas intégré le collège.

Votre association **APELGC**  
communiquera avec vous  
via OZE

# Le numérique au collège

TOUTES les salles de classes sont aménagées avec des tableaux numériques.

Les manuels sont disponibles en ligne, ce qui soulage le dos des enfants.

Les enseignants inscrivent sur le site PRONOTE les devoirs, notes/compétences des enfants,

L'emploi du temps de votre enfant est mis à jour en temps réel sur le site de PRONOTE.

## LES OUTILS NUMÉRIQUES A DISPOSITION :

- **Le site internet du collège** ([www.clg-champs-garenne.ac-versailles.fr](http://www.clg-champs-garenne.ac-versailles.fr)) donne des informations générales liées à la vie du collège, ainsi que les informations estivales. L'accès est public.
- **Le portail internet baptisé OZE / PRONOTE** permet d'accéder à de nombreuses ressources en ligne. L'accès est possible uniquement avec l'identifiant et le mot de passe remis par le collège (1 pour chaque parent et 1 pour le collégien)
- **L'application Pronote** pour smartphone, qui permet de recevoir les alertes en temps réels.

De nombreuses aides sont proposées (tutoriel, fiche, vidéos, etc.) RDV sur les infos établissement sur OZE

Exemple : Tutoriels et formation à PRONOTE 2021 pour les familles : [PRONOTE 2021 pour les familles](#)

# Zoom sur OZE/PRONOTE

Il n'y a plus de carnet de correspondance !

L'APPLICATION OZE /PRONOTE est l'outil privilégié pour les échanges entre le collège et les familles qui y sont consignés. On y trouve :

- Une page d'accueil avec les dernières informations du collège ;
- Un cahier de textes avec les devoirs donnés aux élèves ;
- L'emploi du temps avec les cours modifiés ou annulés ;
- Les compétences/notes de l'élève, un espace vie scolaire avec les absences et les problèmes de discipline de l'élève ;
- Une rubrique établissement, avec principalement l'agenda du collège et le tableau d'affichage ;
- Les comptes rendus semestriels des conseils de classe ;
- Les absences et les retards, les autorisations de sortie du collège, les passages à l'infirmerie... ;
- Si un élève est absent à sa première heure de cours, le collège envoie **une notification** via PRONOTE ou appelle un des parents ;
- Les échanges entre les parents et les professeurs ou l'administration du collège ;
- Les remarques bons points et les sanctions à l'égard des élèves ;
- Le règlement intérieur et les chartes du collège.

L'**APELGC** organise des actions en faveur du FSE et de l'AS

# Le quotidien des collégiens

- Les collégiens disposent d'une carte d'accès à présenter à l'entrée et à la sortie du collège. Sans cette carte, les enfants ne peuvent pas circuler (pour des raisons évidentes de sécurité).
- Les parents indiquent en début d'année si leur enfant peut être libéré plus tôt en cas d'absence de professeur. Les demi-pensionnaires ne sont jamais libérés avant la cantine.
- Chaque collégiens demi-pensionnaires dispose d'une carte Pass+ pour badger à chaque repas.

## Périscolaire

- Les collégiens peuvent accéder à l'Association Sportive (AS) sur la pause méridienne. La liste des sports proposés est fixée à chaque rentrée scolaire.
- Ils peuvent aussi bénéficier du Foyer Socio-éducatif (FSE) : salle de jeux, ateliers artistiques et culturels.

## Dispositif Devoirs Faits

C'est un accompagnement proposé aux enfants ayant des difficultés à devenir collégien :

- apprendre les méthodes de travail – aide méthodologique,
- apprendre à s'organiser,
- apprendre à apprendre.

Objectif : 5 à 6 élèves maximum à chaque séance

# Règlement intérieur et civisme

---

- Il est important de lire le **règlement intérieur** avec vos enfants. Le collège n'est pas l'école élémentaire !
- Le collège est très impliqué dans la lutte contre l'incivilité et le harcèlement. Un programme de Médiation par les pairs est accessible aux collégiens volontaires dès la 6<sup>ème</sup>.
- Un Conseil de Vie Collégienne permet aux enfants de remonter les problèmes rencontrés et d'être acteur des solutions.
- Un projet de sensibilisation au harcèlement et à la gestion des conflits commun les écoles élémentaires de secteur.

## Téléphone portable

### Ils sont interdits dans l'enceinte du collège

Dès l'entrée dans l'établissement, votre enfant doit éteindre son téléphone,

S'il est surpris avec son téléphone (ou s'il sonne), le téléphone sera confisqué. Les parents devront se déplacer pour le récupérer auprès du Principal du collège,

Si besoin de joindre votre enfant, de laisser une information : contactez directement la vie scolaire par téléphone ou e-mail.



# Le début de l'autonomie

---

En 6ème, l'enfant va devoir s'approprier l'autonomie qui lui permettra de passer le cap du collège.

## En classe

La classe de sixième est celle où l'enfant a le plus besoin de la présence des adultes, il est face à de nouveaux repères auxquels il doit s'adapter progressivement pour accéder à une nouvelle autonomie,

Il faut suivre régulièrement la scolarité, l'enfant a besoin de se sentir guidé pour progresser, il faut installer des rituels scolaires, l'aider à s'organiser avec ses livres et ses cahiers, afficher son emploi du temps à proximité de l'endroit où il travaille, au début de l'année l'aider pour faire son cartable afin qu'il n'oublie rien ni n'emporte trop de matériel.

Avec la disparition du cahier de texte/agenda papier, vérifiez avec lui Pronote.

## En dehors du collège

L'autonomie est aussi l'ouverture vers une liberté qu'il ne maîtrise pas toujours. Cette liberté lui ouvre la porte aux réseaux sociaux, aux programmes non destinés à son âge. Il faut être vigilant, vous ne serez pas toujours à la maison quand il rentrera. Ce qui se passe parfois en dehors du collège a des impacts à l'intérieur mais n'est pas de la responsabilité de l'équipe pédagogique !



3

Les spécificités par niveau

L'**APELGC** organise un sondage sur les souhaits de LV2 des parents de LGC

# L'année de 6ème

---

**C'est la dernière année du cycle 3. Cela permet aux enfants de s'intégrer à un nouvel écosystème tout en restant sur un programme maîtrisé.**

Les classes sont construites de manière homogène par école de provenance, niveau, option, etc. Vous pouvez demander que votre enfant soit dans la même classe qu'un camarade afin de faciliter l'intégration (ou séparé d'un camarade).

Les classes Bilangues débutent en 6<sup>ème</sup> (sur demande préalable et décision de la Direction du collège). 30 élèves maximum/langues sont choisis.

- Les élèves sont répartis sur 2 ou 3 classes par section et se retrouvent pour les cours de langue Espagnol ou Allemand.
- Ainsi, dans toutes les classes de 6<sup>ème</sup>, sont intégrés des élèves qui sont en section bilangue. Cela permet de lutter contre l'utopie des classes « élitistes ».
- **NB : le choix de la LV2 en 6<sup>ème</sup> est définitif pour toutes les années de collège.**
- Les 6<sup>èmes</sup> ne finissent jamais les cours après 16h30
- Les 6<sup>èmes</sup> sont testés pour confirmer qu'ils ont acquis la compétence de la nage.
- **Les 6<sup>èmes</sup> sont prioritaires sur l'obtention d'un casier (prévoir un cadenas à 2 ou 3 clés)**

# L'année de 5ème

---

C'est la 1ère année du cycle 4. Les enfants connaissent les rouages du collège et peuvent développer leurs apprentissages.

- ✓ Les enfants qui n'ont pas intégrés une section bilingue en 6<sup>ème</sup> **choisissent leur LV2**. Au collège, les langues proposées sont l'espagnol et l'allemand.
- ✓ Les 5èmes bénéficient tous d'un semestre de **LCA (Langue et Culture Antique) Latin**
- ✓ Une option est proposée : **LCE (Langue et Culture Etrangère) Anglais** (sur demande préalable en fin de 6<sup>ème</sup> et décision de la Direction du collège)
- ✓ Les 5èmes passent tous l'**ASSR1** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière de Niveau 1)

# L'année de 4ème

---

C'est la 2<sup>ème</sup> année du cycle 4. Les enfants commencent à préparer leur orientation.

- ✓ 3 options sont proposées aux 4èmes (sur demande préalable en fin de 5<sup>ème</sup> et décision de la Direction du collège) :
  - LCA (Langue et Culture Antique) Latin
  - LCE (Langue et Culture Etrangère) Anglais
  - LCE (Langue et Culture Etrangère) Espagnol
- ✓ Les 4<sup>èmes</sup> passent tous le **PSC1** (Prévention et secours civiques)
- ✓ Les 4<sup>èmes</sup> sont incités à réaliser des **mini-stages** (1 journée) afin de commencer à tester différentes professions. Ces mini-stages sont facultatifs et ne nécessitent pas de rapport de stage.
- ✓ En fin de 4<sup>ème</sup>, une orientation en 3<sup>ème</sup> professionnelle est possible.

L'**APELGC** participe aux soutenances de stages et au forum des métiers

# L'année de 3<sup>ème</sup>

---

**Dernière année de collège, la 3<sup>ème</sup> est une étape importante pour les enfants : brevet et orientation aux programmes.**

- ✓ Les options commencées préalablement sont continuées.
- ✓ Les 3<sup>èmes</sup> passent tous l'**ASSR2** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière de Niveau 2).
- ✓ Ils passent leur **Certification Pix** (évaluation des compétences numériques).
- ✓ Et leur niveau en langue étrangère est testé via **Evalang**.
- ✓ Les 3<sup>èmes</sup> doivent réaliser un stage d'une semaine, qui donnera lieu à la soutenance d'un rapport de stage.
- ✓ En fin d'année, ils passent les épreuves du DNB (**Diplôme National du Brevet**), 1<sup>ère</sup> expérience d'examen pour nos enfants.
- ✓ Les enjeux d'orientation sont le chemin de fer de l'année de 3<sup>ème</sup>. **L'APELGC vous accompagne spécifiquement en organisant une réunion de présentation des lycées de secteur et du parcours de choix.**

Votre association **APELGC**  
vous transmettra les  
nouveaux chiffres

# Zoom sur les résultats du DNB

---

## Résultats du Brevet des Collège 2021 (DNB) :

Le taux de réussite au brevet des collèges cette année est de **85,5 %**, 69 % des élèves avec mentions : 28 mentions très bien, 19 mentions bien, 26 mentions assez-bien.

Le collège prépare la mise en place d'un DNB professionnel pour permettre à tous les collégiens d'obtenir un DNB.

**Orientation des élèves pour la fin de l'année scolaire 2021 : 80% des 3<sup>ème</sup> s'orientent vers la voie générale et technologique et 20% vers la voie professionnelle.**

**A ce jour, les lycées généraux et technologiques de secteur sont :**

- Lycée Paul Lapie
- Lycée Aubrac
- Lycée Camus